

Tigers Club de Contamine-sur-Arve

Règlement intérieur 2024-2025

1) Chaque adhérent doit s'acquitter du montant annuel des cotisations. Le non-paiement de celles-ci pourra entraîner la radiation du club de cet adhérent.

2) Chaque adhérent doit impérativement fournir un certificat médical lors de son inscription au début de la saison (année sportive en cours). Celui-ci devra mentionner : **APTE A LA PRATIQUE DES SPORTS DE CONTACT**. Pour les personnes désirant faire de la compétition il faudra indiquer **APTE A LA PRATIQUE DES SPORTS DE CONTACT EN COMPETITION**.

Pour les adhérents de l'année précédente, le certificat médical de l'an passé est encore valable, cependant un questionnaire de santé doit être complété.

Il devra également être à jour de licence.

3) Chaque adhérent doit se conformer aux statuts et règlements de la fédération dont il relève, ainsi qu'à leur comité régional et départemental auquel il appartient. L'adhérent doit respecter les propres statuts et règlement intérieur de son club.

4) Chaque adhérent dès sa signature s'engage à RESPECTER les lieux, le matériel, les entraîneurs, les autres adhérents ainsi que les membres du bureau de son club par la politesse, l'exactitude et le fair-play.

5) Chaque adhérent s'engage à ne pas fumer à l'intérieur des locaux sportifs et à ne pas consommer de boissons alcoolisées ainsi que des produits dopants, afin d'améliorer son rendement. L'utilisation de drogues est strictement interdite et entraînerait la radiation du club sans moyen de recours à l'assemblée générale.

6) Les élèves doivent se présenter aux entraînements dans une tenue décente et propre adaptée à la discipline.

Il est obligatoire d'avoir le matériel et les protections définis dans le règlement de la fédération pour participer aux cours.

Toute adhérent n'ayant pas le matériel et les protections nécessaire à la pratique de la discipline ne pourra pas s'entraîner avec un partenaire afin de garantir la sécurité de tous.

7) Chaque élève s'engage à RESPECTER ses camarades de salle quel que soit son niveau, sa supériorité et son infériorité ; aucune remarque, raillerie, moquerie, geste déplacé ne seront tolérés ; si besoin, l'entraîneur aura la charge de sortir du cours la ou les personnes concernées afin que chacun cogite sur les mots « **respect et le fair-play** ». Selon la gravité de ses gestes, le ou les licenciés seront radiés du club sans moyen de recours devant l'assemblée générale.

8) Chacun des élèves se doit d'installer le matériel à utiliser durant la séance ainsi que le rangement du « dit » matériel afin de soulager la tâche de leurs entraîneurs avant et après les cours.

9) Le montant de la cotisation n'est pas remboursable sauf si l'élève fournit un certificat médical de contre-indication aux sports de contact.

10) Les compétiteurs doivent être assidus aux entraînements, si ce n'est pas le cas les entraîneurs ont droit de veto sur leurs inscriptions aux compétitions.

11) Les élèves doivent respecter les horaires des cours. Il est interdit de partir en milieu de cours. Les parents doivent accompagner leurs enfants mineurs à l'intérieur des salles de cours et venir les récupérer à l'intérieur des salles de cours.

12) Pour le bon déroulement des cours, il est vivement conseillé que les parents ne restent pas pendant toute la durée du cours.

13) Le cours peut être annulé et non reporté si moins de 3 élèves sont présents lors du cours.

Horaires des cours

Cours à la salle polyvalente – Château de Villy à Contamine-sur-Arve :

Le lundi de 18h30 à 20 h : Cours pour adultes et ados tous niveaux

Cours à la salle de motricité – ensemble scolaire Château de Villy de Contamine-sur-Arve :

Le lundi de 20 h à 21h00 : Cours pour adultes confirmés

Cours à la salle de motricité – ensemble scolaire Château de Villy à Contamine-sur-Arve :

Le mardi de 19h45 à 20h45 : Cardio Boxing pour tous

Cours à la salle polyvalente – Château de Villy à Contamine-sur-Arve :

Le mercredi de 18 h à 19 h : cours enfants 7 à 11 ans

Le mercredi de 19 h à 20 h : cours ados 12 à 17 ans + enfants confirmés

Le mercredi de 20 h à 21 h 30 : cours adultes tous niveaux

L'année sportive débute le **mercredi 4 septembre 2024** et se terminera fin juin.

Pas de cours pendant les vacances scolaires

Numéros de téléphone des entraîneurs :

Yoann Mermoux 06 86 99 74 10

Serge Mermoux 06-67-71-01-31

Quentin Rodrigues 06 76 09 12 41

Anthony Vallier 06 83 77 44 07

Cindy Mermoux 06 70 16 97 96

Sophie Chabord 06 78 98 09 83

Matthieu Petit 06 83 98 23 06